

Marc Fleuret est réélu Président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAURoux, LE 12 OCTOBRE 2026



À l'occasion du Congrès de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens qui s'est tenu le vendredi 9 octobre 2026 à Deauville - Saint-Arnoult (Calvados), Marc Fleuret a été réélu Président de la FESC pour un nouveau mandat de 3 ans. Une délégation déoloise, venue représenter l'abbaye de Déols, était notamment présente.

Les résultats ont été annoncés à l'issue des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de la Fédération. Étaient notamment présents Hervé Morin, président de la Région Normandie, Stéphane Sinagoga, secrétaire général de la préfecture du Calvados (ancien secrétaire général de la préfecture de l'Indre), ainsi que Bruno Favel, chef de la mission du patrimoine mondial au ministère de la Culture, François Pedrono, maire de Saint-Arnoult, et Guillaume Capard, premier adjoint de la Ville de Deauville.

La FESC en quelques mots

Fondée en 1994 à Souvigny (Allier), la Fédération Européenne des Sites Clunisiens rassemble aujourd'hui plus de 200 sites adhérents répartis dans huit pays d'Europe. Elle a pour mission de faire connaître et de valoriser l'héritage laissé par les moines de Cluny. Depuis 2005, le réseau est reconnu « Grand Itinéraire Culturel » du Conseil de l'Europe.

Un point d'étape sur la candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO

La Fédération porte un projet de candidature en série d'inscription au Patrimoine

mondial de l'UNESCO, **dont fait partie l'abbaye de Déols**. Une délégation déoloise était présente à Deauville : Delphine Geneste, maire de Déols, Marie Sallé, adjointe à la culture, Andy Chambon, directrice de la culture, et Michel Blondeau, conseiller délégué au patrimoine.

Le samedi 10 octobre au matin, un temps d'échange a été consacré à l'avancement de cette candidature. Mickaël Collin, directeur général du cabinet Graal, a présenté l'avancée du dossier, notamment la démonstration de la « valeur universelle exceptionnelle » pour le dossier de candidature, critère indispensable pour prétendre à une inscription au patrimoine mondial. Bruno Favel a ensuite présenté le cadre de la procédure et les prochaines étapes.

"Ce renouvellement de confiance m'oblige, je mettrai toute mon énergie pour mener à bien le projet d'excellence de la Fédération, et la candidature au patrimoine mondial", déclare Marc Fleuret.

Prochaine étape : le dépôt du dossier de candidature pour une inscription sur la liste indicative française, prévu en mars 2027.



SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92

